

LE CANADA

fondeur en 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville, \$4.00
en dehors de la ville, \$4.50

EDITION HEBDOMADAIRE

075 an, \$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONNELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St. Patrice
414 et 416 rue Somerset

NOUVELLES DE PARTOUT

Québec, 5.—L'événement de Québec nous fournit l'importante information suivante sur le commerce des cuirs à Québec :

L'industrie du cuir non-seulement n'a pas cessé d'être florissante à Québec, mais elle a pris depuis quelques années des développements presque prodigieux.

Ainsi, en trois années, le nombre de manufactures de chaussures a plus que doublé à St. Roch et à St. Sauveur.

On compte actuellement vingt-trois manufactures entièrement occupées à la fabrication des chaussures.

Les tanneries et les corroiries se sont multipliées dans la même mesure et ont agrandi, dans une large mesure, leur champ d'opération.

Ces tanneries et corroiries sont au nombre de vingt-huit.

On calcule que l'industrie du cuir à Québec donne directement de l'emploi, à l'heure actuelle, à plus de dix mille personnes.

Si l'on met ensuite en ligne de compte que plusieurs autres industries, quoique moins considérables, se rattachent immédiatement au commerce de cuir, telles que les manufactures de boîtes d'emballage, manufactures de cuir, etc., etc., il est permis de supposer que près de quinze mille personnes, sans plus vivre de même, directement ou indirectement, de cette grande et florissante industrie.

Winnipeg, 5.—Tout est tranquille à la Fort Whyte et tout indique que rien de sérieux fait tant que la milice sera sur pied. Il y a une soixantaine de Gilets rouges faisant le guet, mais la compagnie du pacifique a réduit le nombre de ses hommes à douze. Le gouvernement pousse activement la pose des rails.

Il a établi un bureau de télégraphe à Fort Whyte, afin d'être constamment au courant de la situation. La compagnie du Northern Pacific et Manitoba doit demander un acte d'incorporation, à la prochaine session du parlement fédéral, en vue du prolongement de l'embranchement de Morris jusque dans le territoire d'Assiniboia.

—Soixante hommes de la police à cheval doivent arriver cette nuit, pour être stationnés sur la frontière américaine, pour prévenir les vols de bœufs qui s'y commettent en grand nombre.

—Nous avons eu une forte pluie hier soir. Pas de neige encore.

—Le Sun a été poursuivi en dommages, pour \$10,000, hier, par le Free Press pour libelle.

—Le grand jury a rendu un *no bill* dans les poursuites en libelles intentées par le premier ministre Greenway et le procureur général Maron contre le Free Press et le Call parce qu'ils n'avaient pas prouvé qu'il y a eu malice de la part des rédacteurs. Ce verdict a surpris tout le monde.

Montréal, 5.—A 235 heures, cette après-midi, le jury a rendu un verdict de culpabilité dans la cause de Jack Kehoe, accusé d'avoir tué John Donnelly, du Griffintown.

L'hon. juge Church prononça la sentence de mort comme suit :

« Jack Kehoe, vous avez été mis en accusation, jugé et trouvé coupable de meurtre par un jury de votre pays. Ce verdict n'a été rendu qu'après une enquête longue et minutieuse. Vous avez été défendu par un habile et un épuisé toutes les ressources de l'éloquence pour vous sauver.

Le jury après avoir fait preuve d'une grande patience, et avoir mûrement réfléchi vient de prononcer contre vous un verdict qui est bien justifié par les faits prouvés durant cette cour.

La sentence qui sera prononcée contre vous, n'est pas celle du juge, mais celle de la loi.

On a consulté toutes les phases de votre vie ; de votre âge relativement jeune, vous êtes entré dans un sentier qui n'est pas celui de la justice et votre vie a été celle d'un mauvais sujet.

La bonne société, l'excellente famille à laquelle vous appartenez n'a pu vous retenir et votre caractère s'est égaré par le meurtre de l'insfortuné John Donnelly.

Le jugement de la cour est que vous Jack Kehoe, soyez le quatorzième jour de décembre prochain, conduit à la prison commune de ce district, au lieu ordinaire des exé-

utions et là, que vous soyez pendu par le cou, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Un silence terrible régnait dans la cour. Depuis la condamnation de Milroy, c'est la première sentence de mort qu'on entend à la cour d'Assises de Montréal.

Le prisonnier se dressa, regarda fixement le juge, puis, hochant la tête et levant la main droite s'écria : « *I am perfectly satisfied.* » (Je suis parfaitement satisfait).

Il était écoulé dix minutes depuis l'entrée des jurés.

Le prisonnier, les fers aux pieds et aux mains, fut conduit à la prison.

Montréal, 4.—Il y a quelques semaines un ouvrier soufleur de verre, dont nous taisons le nom arrivait à Montréal.

Peu après il parvint à se faire présenter dans une très respectable famille irlandaise de la rue Dorchester Est, où il ne tarda point à gagner les bonnes grâces du chef de la famille, avec la sympathie d'une charmante jeune fille de dix-neuf ans. Les choses marchèrent si bien et si vite que le mariage fut arrêté et devait être célébré mardi dernier, à l'église Ste Marie, rue Craig.

On se préparait de part et d'autre à la cérémonie ; mais un événement se produisit qui fit tout manqué.

Samedi dernier la femme d'une autre vitrier arrivait au pays et était le même jour mis en relation avec la famille de la jeune fille.

Quelle ne fut pas la consternation de ce dernier, en apprenant de cette femme que l'homme auquel sa fille était sur le point de s'unir par le plus inespéré des liens, avait en Angleterre une femme et deux enfants.

Aujourd'hui, la jeune fille D..., atabue par ce choc terrible, est dangereusement malade et alitée.

Toronto, 5.—La parade des étudiants en médecine s'est fort mal terminée. Après la parade, comme les étudiants regagnaient leurs quartiers, ils s'arrêtèrent en face de la résidence de Dr McCully et se mirent à le huier. Le Dr McCully ouvrit une fenêtre et s'y montra à revêler à la main.

Les étudiants, furieux, commencèrent à lancer des briques et des pierres, ce que voyant le Dr McCully, il fit feu à plusieurs reprises dans la foule.

Harry Oldright, fils du Dr Oldright, a été atteint à la jambe et deux ou trois autres étudiants ont été légèrement blessés. Le jeune Oldright fut transporté à la résidence de son père. Il est bien. Le Dr Oldright a traduit le Dr McCully devant le magistrat de police.

L'adaire a créé beaucoup d'excitation.

Galt, Ont. 5.—Entre midi et une heure, les trois enfants du docteur B. F. B. Reid, dentiste, deux filles et un garçon, âgés respectivement de 11, 8 et 5 ans, s'amusèrent sur les rives de la rivière Grand lorsque l'un d'eux tomba à l'eau qui est profonde à cette endroit, et les autres en voulant le sauver tombèrent à ce accident, durent l'airarme et des secours arrivèrent au siège. Le petit garçon a été sauvé mais les deux filles se noyèrent.

Québec, 5.—Hier matin, on a trouvé, au fond de l'immense tranchée pratiquée dans la rue St. André pour construire un égout collecteur, le cadavre d'un vieillard de 72 ans, nommé John Kane, et demeurant rue Champlain. Le défunt était employé comme gardien de nuit par l'entrepreneur de ces travaux, M. Martin Connolly, et il est sans doute tombé accidentellement, la nuit dernière, dans l'excavation, où il s'est assommé d'abord, sur les parois du roc et a ensuite été asphyxié dans l'eau. Il était natif d'Irlande. Le corps a été transporté au domicile du défunt, où M. le coroner Belleau y fit une enquête demain matin.

New-York, 5.—Un cyclone s'est abattu à neuf heures du soir sur la La Porte (Iowa) et y a causé pour près de \$100,000 de dégâts.

Une grande salle de réunions connue sous le nom d'Union Hall, a été démolie et la plupart des maisons ont eu leur toiture emportée par l'ouragan. Dans le quartier commerçant, beaucoup de magasins ont été ravagés par le vent et la pluie, et une maison occupée par la famille Walker s'est écroulée sous l'effort de la tempête ; Mme Walker ensevelie avec ses enfants sous les débris, a reçu des blessures graves. Le pays environnant a également beaucoup souffert.

Chicago, 5.—Frank Day, âgé de 28 ans, né au Canada, passant devant le bureau de poste à minuit en criant : « Honneur pour Harrison ! » lorsqu'il fut attaqué par trois individus qui le poignardèrent au cœur. Il est mort instantanément. Les meurtriers ont pris la fuite et ne sont pas connus.

D. GARDNER & Cie

Vente Colossale de MARCHANDISES

1500 Pièces de Marchandises pour Habits

Soie, Velours, Pluche

doivent être sacrifiées d'ici au 10 prochain.

Tout sera, jusqu'à la dernière verge, audessous du prix coûtant.

ARGENT COMPTANT.

D. GARDNER et CIE.

Chars Gratifs.

A partir d'aujourd'hui les clients venant de loin reçoivent un billet de passage à bord des chars urbains.

Ne manquez pas la grande vente de Pardessus durant ce mois-ci.

Coupage et façon à 20 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Pourquoi, parce que je veux l'argent comptant.

Le sera préparé de part et d'autre à la cérémonie ; mais un événement se produisit qui fit tout manqué.

Samedi dernier la femme d'une autre vitrier arrivait au pays et était le même jour mis en relation avec la famille de la jeune fille.

Quelle ne fut pas la consternation de ce dernier, en apprenant de cette femme que l'homme auquel sa fille était sur le point de s'unir par le plus inespéré des liens, avait en Angleterre une femme et deux enfants.

Aujourd'hui, la jeune fille D..., atabue par ce choc terrible, est dangereusement malade et alitée.

Toronto, 5.—La parade des étudiants en médecine s'est fort mal terminée. Après la parade, comme les étudiants regagnaient leurs quartiers, ils s'arrêtèrent en face de la résidence de Dr McCully et se mirent à le huier. Le Dr McCully ouvrit une fenêtre et s'y montra à revêler à la main.

Les étudiants, furieux, commencèrent à lancer des briques et des pierres, ce que voyant le Dr McCully, il fit feu à plusieurs reprises dans la foule.

Harry Oldright, fils du Dr Oldright, a été atteint à la jambe et deux ou trois autres étudiants ont été légèrement blessés. Le jeune Oldright fut transporté à la résidence de son père. Il est bien. Le Dr Oldright a traduit le Dr McCully devant le magistrat de police.

L'adaire a créé beaucoup d'excitation.

POUR VOTRE PHOTOGRAPHIE

—ALLEZ AU—

STUDIO

—DE—

NAPOLEON BELANGER

140 RUE SPARKS 140

OTTAWA.

Il sera heureux d'y recevoir ses amis et un général.

Visitez toujours bienvenue !

Satisfaction garantie !

Prix modérés

Ne craint pas la concurrence

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Somerset.

W. O. MCKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

MARDI, 6 NOVEMBRE 1888.

ACTUALITES

Kebo vient d'être condamné à être pendu le 14 décembre à Montréal.

On dit que le gouvernement d'Ontario va élever le salaire des ministres et l'indemnité des députés.

Dans six mois les exposés à l'exposition de Paris pourront prendre leurs places et organiser leur installation.

Le ministre de la justice doit demander à la cour Suprême, mardi prochain, de fixer le jour pour l'audition de la cause des traverses de chemins de fer au Manitoba.

L'honorable M. Mowat premier ministre d'Ontario agit, comme conseil du Manitoba en cette cause.

Il est rumor, parmi les membres du barreau de Montréal, de changements importants sur le banc de la cour d'Appel.

Sir A. A. Dorion et l'honorable juge Cross demandent prochainement leur démission et seraient remplacés, le juge en chef par l'honorable M. LaSalle, le second par M. C. A. Geoffroy.

Un ministre protestant est élu ainsi les imbeciles sous le contrôle du clergé catholique dans la province de Québec.

On compte que l'église possède actuellement 900 églises estimées à \$36,760,000; 12 séminaires, \$600,000; 17 collèges, \$850,000; 259 écoles et académies, \$6,000,000; 800 convents, \$4,000,000; 68 hôpitaux et asiles, \$4,000,000; total \$61,210,000.

Le nombre total d'immigrants qui ont été enregistrés au bureau d'immigration du Canada, depuis le commencement de l'année, est de 32,676. De ce nombre 4,804 se sont établis dans la province de Québec; 11,588 dans l'Ontario; 7,288 dans le Manitoba et la Colombie Anglaise, et 9,027 ont gagné les Etats-Unis.

Pendant le mois de mai, il en est arrivé 18,987 et pendant le mois de janvier 303. L'argent rapporté par eux, sans compter ceux qui sont allés aux Etats-Unis, s'élève à 993,650.

Il y a des gens qui trouvent tout beau ailleurs et qui s'enthousiasment devant un rien, du moment que cela vient de chez les voisins.

Nous avons pourtant chez nous tout ce qu'il faut pour provoquer l'enthousiasme.

Il y a vingt ans, nous n'avions qu'un modeste réseau de chemins de fer qui ne s'étendait pas au-delà de 4,800 milles.

Aujourd'hui, notre pays est sillonné sur tous ses côtés de voies ferrées et le nombre de milles de chemins de fer construits dépasse 11,700 milles.

Il y a treize ans la circulation de nos chemins de fer se limitait à 5,200,000. A l'heure actuelle, nos convois transportent 11,700 passagers.

Et que dire maintenant des grands travaux publics exécutés par les gouvernements sur tous les points du Canada.

Assurément, ceux-là qui s'étudient à dénigrer notre pays font là une bien triste besogne.

A TRAVERS UN LIVRE

M. J. F. Baillarge, député-ministre des Travaux Publics, est un chercheur infatigable, un compilateur dont les travaux sont remarquables.

Nous avons devant nous le Supplément du Rapport du Département des Travaux Publics, préparé par ce fonctionnaire.

C'est un volume de plus de deux cents pages, fournissant de détails inédits, de renseignements on ne peut plus intéressants sur nos voies ferrées, nos canaux et notre système de navigation.

Il y a là vingt canaux d'artificiels. Aujourd'hui, nous nous contentons d'emprunter à ces documents quelques notes, les premières venues.

Plaidant la cause de nos facilités de communication, M. Baillarge nous apprend que des 2,384 du détroit de Belle Ile à la tête du lac Supérieur, il y a 7 1/2 milles de navigation artificielle, et 2 1/2 de navigation naturelle.

Du détroit de Belle-Ile à Liverpool, 1,942 milles géographiques, ou 2,234 milles statistiques.

Le creusement du canal des navires entre Montréal et Québec jusqu'à une profondeur de 25 pieds a été terminé en 1882. Par l'acte de 1883, le prélevement de \$900,000 fut autorisé pour continuer le dragage jusqu'à une profondeur de 27 1/2 pieds. Les commissaires du havre commencèrent les opérations le 18 juin 1883, et les ont poussés avec vigueur jusqu'à ce jour, excepté pendant l'interruption nécessaire de l'hiver. La largeur des parties draguées dans le canal varie de 350 à 450 pieds. Le gouvernement fédéral a pris le contrôle des travaux de dragage, dont les frais devront être payés par l'Etat.

Lorsque l'agrandissement des canaux fut résolu, en 1871, l'échelle de navigation fut fixée à une profondeur uniforme de 12 pieds sur toute la voie du Saint-Laurent. L'exécution de ce projet fut autorisée en 1873.

En 1875, on reprérenta vivement l'opportunité d'approfondir les divers canaux de manière à permettre aux navires tirant 14 pieds d'eau de les franchir.

Le gouvernement acquiesça à cette demande et des ordres furent donnés de poser les fondations de toutes les structures permanentes, sur les sections non encore adjugées à l'entreprise, à une profondeur correspondant à 14 pieds d'eau sur les bancs des écluses.

Les ordres ainsi donnés s'appliquaient à toutes les constructions importantes sur la voie principale de navigation entre le lac Erié et la cité de Montréal.

Sur tous les canaux agrandis, les écluses auront partout 27 1/2 pieds de longueur entre les portes, 45 pieds de largeur, et à leur achèvement, il y aura une profondeur de 14 pieds d'eau sur les seuils.

Cela permettra à presque tous les navires de construction ordinaire de les franchir avec une charge pesant mille tonnes et d'avantage; mais comme il semble y avoir une tendance à augmenter la largeur du travers et la section transversale des navires destinés au transport du fret, il est probable qu'avant longtemps les canaux seront fréquentés par des navires jaugeant au moins 1,500 tonnes.

On a une excellente preuve de nos progrès sous ce rapport dans le fait qu'en 1887, 825 navires, etc., sont passés sur le canal Ste Marie contre 100 en 1879. En 1882 un tonnage de 2,029,520 était enregistré tandis qu'en 1887 5,494,649 tonnes l'étaient.

Sur proposition de l'échevin Ashworth, appuyée par l'échevin Durocher, cette permission est accordée par le conseil de M. McBevoir et McCracken, avocats, informant la Corporation qu'ils ont reçu instruction de Madame Robt. O'Reilly, de la rue d'Esplanade, de réclamer une somme de \$100, pour dommages causés dans la cave de sa résidence par suite d'un tuyau d'égoût défectueux. — Référé au Bureau des Travaux.

La liste des signatures par un grand nombre de marchands de chaussures de la ville, demandant le rappel du règlement à l'effet de la fermeture à 7 heures du soir.

L'échevin Heney, le père du conseil se fait le protecteur des cordons en cette circonstance et débite un long discours en faveur de leur demande qui finalement est refusée au Comité des Règlements.

Le greffier fait ensuite lecture d'une lettre de M. James Hart, forgeron, de la rue Bank, réclamant des dommages pour une jambe qui lui a cassé par le cousteau Lauxin, le 24 juillet dernier alors que ce cousteau était en frais de carrière.

L'échevin McVeity dit que la Corporation n'a rien à voir en cette affaire et à la suggestion de plusieurs membres du Conseil, la plainte est référée aux Commissaires de Police.

Le rapport No. 11 du Comité des Finances; il est proposé par l'échevin Heney que le rapport soit adopté en amendement, seconde par l'échevin Hutchinson que la partie du rapport mentionnant qu'aucune autre somme d'argent ne serait accordée au Bureau des Travaux cette année pour des fins d'améliorations locales, — les \$5,000 obtenus contre le gre du procureur n'étant déjà réduites à la bagatelle d'une centaine de piastres, — soit retranchée et que le rapport soit adopté, ensuite comme tel.

L'échevin O'Leary se prononce énergiquement contre l'adoption de cet amendement et fait résonner les échos de la salle d'allocutions par sa puissante voix.

Après quelques explications de la part de l'échevin président de l'Assemblée, l'échevin O'Leary se lève de nouveau et dit que s'il n'a pas fait exécuter beaucoup de travaux lorsqu'il était membre du Bureau des Travaux, au moins il a fait de son mieux pour plaier à ses commettants et c'est ce que devraient faire tous les échevins. Il ajoute que les travaux de pavage en granit qui se font actuellement sur la rue Rideau vont coûter des sommes considérables que la Corporation aurait pu employer ailleurs plus à propos.

L'échevin McVeity dit qu'il a aussi des raisons pour différer d'opinion avec l'échevin Hutchinson et ajoute que pour sa part il est bien disposé à voter contre toute nouvelle appropriation au Bureau des Travaux. Le Bureau a obtenu \$5,000 il n'y a que quelques temps et il n'a pas vu à quoi cet argent a été dépensé malgré qu'on lui ait appris que c'était dans son quartier que les améliorations ont été faites avec cette appropriation additionnelle.

L'échevin Monk, en sa qualité de membre de la Commission des Travaux pour le quartier Wellington répond à l'échevin McVeity et explique la disparition subite des \$5,000, pour le fait que \$4,500 ont été dépensés pour améliorations sur la rue Eglie, en dehors des limites de la ville.

L'échevin Gordon croit que l'on ne doit pas s'en tenir complètement à la lettre des Travaux d'argent nécessaire aux améliorations urgentes dans plusieurs quartiers de la ville. Il suggère que l'échevin Hutchinson retire son amendement ou qu'il le rédige de manière à ce qu'il comprenne que le Bureau pourra obtenir l'argent nécessaire aux améliorations les plus urgentes moyennant l'assentiment du procureur ou président du comité des finances.

L'échevin Heney dit que l'argent qui a été dépensé sur la rue Eglie a été bien employé et que personne ne doit critiquer ce dépense. Il est de l'avis de l'échevin Gordon.

Les échevins Bingham, Roger et Henderson se prononcent aussi sur la question de même que le procureur qui donne quelques mots d'explications.

Le vote étant ensuite pris sur l'amendement de l'échevin Hutchinson, il est rejeté par 9 contre 8. La motion principale est ensuite adoptée sur même division.

Le Rapport No. 14 du Bureau des Travaux est ensuite lu par le greffier et est proposé par l'échevin Hutchinson, seconde par l'échevin Ashworth, que ce rapport soit adopté. Le procureur ayant donné lecture de la clause No. 41 du règlement civique à l'effet qu'aucune appropriation ne devra être votée sans être auparavant décidée en conseil, le vote est pris sur la question, à savoir si la décision du conseil de voter pour ce rapport, donnera le résultat suivant: — Oui — Echevins Monk, McVeity, Laverdure, Larose, Bingham, Adam et Henderson — 7. Non — Echevins Gordon, Hutchinson, Dalglish, Borden, O'Leary, Heney, Durocher, Roger et Ashworth — 9. La motion est alors déclarée perdue.

Le vote à l'effet de l'adoption du rapport du Bureau des Travaux, donne le résultat de 10 contre 8. L'échevin Henderson s'étonnant de voter par suite d'un imbroglio qui cause une certaine hilarité parmi les échevins. Le procureur prend part au vote sur suggestion de l'échevin Hutchinson. Le résultat est comme suit: —

Pour l'adoption — Echevins Gordon, Hutchinson, Dalglish, Borden, O'Leary, Heney, Laverdure, Durocher, Roger et Ashworth — 10. Contre — Echevins Monk, McVeity, Larose, Bingham, Adam et Errard — 6.

Une lettre de M. McBevoir et McCracken, avocats, informant la Corporation qu'ils ont reçu instruction de Madame Robt. O'Reilly, de la rue d'Esplanade, de réclamer une somme de \$100, pour dommages causés dans la cave de sa résidence par suite d'un tuyau d'égoût défectueux. — Référé au Bureau des Travaux.

La liste des signatures par un grand nombre de marchands de chaussures de la ville, demandant le rappel du règlement à l'effet de la fermeture à 7 heures du soir.

Le greffier fait ensuite lecture d'une lettre de M. James Hart, forgeron, de la rue Bank, réclamant des dommages pour une jambe qui lui a cassé par le cousteau Lauxin, le 24 juillet dernier alors que ce cousteau était en frais de carrière.

L'échevin McVeity dit que la Corporation n'a rien à voir en cette affaire et à la suggestion de plusieurs membres du Conseil, la plainte est référée aux Commissaires de Police.

Le rapport No. 11 du Comité des Finances; il est proposé par l'échevin Heney que le rapport soit adopté en amendement, seconde par l'échevin Hutchinson que la partie du rapport mentionnant qu'aucune autre somme d'argent ne serait accordée au Bureau des Travaux cette année pour des fins d'améliorations locales, — les \$5,000 obtenus contre le gre du procureur n'étant déjà réduites à la bagatelle d'une centaine de piastres, — soit retranchée et que le rapport soit adopté, ensuite comme tel.

L'échevin O'Leary se prononce énergiquement contre l'adoption de cet amendement et fait résonner les échos de la salle d'allocutions par sa puissante voix.

Après quelques explications de la part de l'échevin président de l'Assemblée, l'échevin O'Leary se lève de nouveau et dit que s'il n'a pas fait exécuter beaucoup de travaux lorsqu'il était membre du Bureau des Travaux, au moins il a fait de son mieux pour plaier à ses commettants et c'est ce que devraient faire tous les échevins. Il ajoute que les travaux de pavage en granit qui se font actuellement sur la rue Rideau vont coûter des sommes considérables que la Corporation aurait pu employer ailleurs plus à propos.

L'échevin McVeity dit qu'il a aussi des raisons pour différer d'opinion avec l'échevin Hutchinson et ajoute que pour sa part il est bien disposé à voter contre toute nouvelle appropriation au Bureau des Travaux. Le Bureau a obtenu \$5,000 il n'y a que quelques temps et il n'a pas vu à quoi cet argent a été dépensé malgré qu'on lui ait appris que c'était dans son quartier que les améliorations ont été faites avec cette appropriation additionnelle.

L'échevin Monk, en sa qualité de membre de la Commission des Travaux pour le quartier Wellington répond à l'échevin McVeity et explique la disparition subite des \$5,000, pour le fait que \$4,500 ont été dépensés pour améliorations sur la rue Eglie, en dehors des limites de la ville.

L'échevin Gordon croit que l'on ne doit pas s'en tenir complètement à la lettre des Travaux d'argent nécessaire aux améliorations urgentes dans plusieurs quartiers de la ville. Il suggère que l'échevin Hutchinson retire son amendement ou qu'il le rédige de manière à ce qu'il comprenne que le Bureau pourra obtenir l'argent nécessaire aux améliorations les plus urgentes moyennant l'assentiment du procureur ou président du comité des finances.

L'échevin Heney dit que l'argent qui a été dépensé sur la rue Eglie a été bien employé et que personne ne doit critiquer ce dépense. Il est de l'avis de l'échevin Gordon.

Les échevins Bingham, Roger et Henderson se prononcent aussi sur la question de même que le procureur qui donne quelques mots d'explications.

Le vote étant ensuite pris sur l'amendement de l'échevin Hutchinson, il est rejeté par 9 contre 8. La motion principale est ensuite adoptée sur même division.

Le Rapport No. 14 du Bureau des Travaux est ensuite lu par le greffier et est proposé par l'échevin Hutchinson, seconde par l'échevin Ashworth, que ce rapport soit adopté. Le procureur ayant donné lecture de la clause No. 41 du règlement civique à l'effet qu'aucune appropriation ne devra être votée sans être auparavant décidée en conseil, le vote est pris sur la question, à savoir si la décision du conseil de voter pour ce rapport, donnera le résultat suivant: —

Pour l'adoption — Echevins Gordon, Hutchinson, Dalglish, Borden, O'Leary, Heney, Laverdure, Durocher, Roger et Ashworth — 10. Contre — Echevins Monk, McVeity, Larose, Bingham, Adam et Errard — 6.

Une lettre de M. McBevoir et McCracken, avocats, informant la Corporation qu'ils ont reçu instruction de Madame Robt. O'Reilly, de la rue d'Esplanade, de réclamer une somme de \$100, pour dommages causés dans la cave de sa résidence par suite d'un tuyau d'égoût défectueux. — Référé au Bureau des Travaux.

La liste des signatures par un grand nombre de marchands de chaussures de la ville, demandant le rappel du règlement à l'effet de la fermeture à 7 heures du soir.

Le greffier fait ensuite lecture d'une lettre de M. James Hart, forgeron, de la rue Bank, réclamant des dommages pour une jambe qui lui a cassé par le cousteau Lauxin, le 24 juillet dernier alors que ce cousteau était en frais de carrière.

L'échevin McVeity dit que la Corporation n'a rien à voir en cette affaire et à la suggestion de plusieurs membres du Conseil, la plainte est référée aux Commissaires de Police.

Le rapport No. 11 du Comité des Finances; il est proposé par l'échevin Heney que le rapport soit adopté en amendement, seconde par l'échevin Hutchinson que la partie du rapport mentionnant qu'aucune autre somme d'argent ne serait accordée au Bureau des Travaux cette année pour des fins d'améliorations locales, — les \$5,000 obtenus contre le gre du procureur n'étant déjà réduites à la bagatelle d'une centaine de piastres, — soit retranchée et que le rapport soit adopté, ensuite comme tel.

L'échevin O'Leary se prononce énergiquement contre l'adoption de cet amendement et fait résonner les échos de la salle d'allocutions par sa puissante voix.

Après quelques explications de la part de l'échevin président de l'Assemblée, l'échevin O'Leary se lève de nouveau et dit que s'il n'a pas fait exécuter beaucoup de travaux lorsqu'il était membre du Bureau des Travaux, au moins il a fait de son mieux pour plaier à ses commettants et c'est ce que devraient faire tous les échevins. Il ajoute que les travaux de pavage en granit qui se font actuellement sur la rue Rideau vont coûter des sommes considérables que la Corporation aurait pu employer ailleurs plus à propos.

L'échevin McVeity dit qu'il a aussi des raisons pour différer d'opinion avec l'échevin Hutchinson et ajoute que pour sa part il est bien disposé à voter contre toute nouvelle appropriation au Bureau des Travaux. Le Bureau a obtenu \$5,000 il n'y a que quelques temps et il n'a pas vu à quoi cet argent a été dépensé malgré qu'on lui ait appris que c'était dans son quartier que les améliorations ont été faites avec cette appropriation additionnelle.

L'échevin Monk, en sa qualité de membre de la Commission des Travaux pour le quartier Wellington répond à l'échevin McVeity et explique la disparition subite des \$5,000, pour le fait que \$4,500 ont été dépensés pour améliorations sur la rue Eglie, en dehors des limites de la ville.

L'échevin Gordon croit que l'on ne doit pas s'en tenir complètement à la lettre des Travaux d'argent nécessaire aux améliorations urgentes dans plusieurs quartiers de la ville. Il suggère que l'échevin Hutchinson retire son amendement ou qu'il le rédige de manière à ce qu'il comprenne que le Bureau pourra obtenir l'argent nécessaire aux améliorations les plus urgentes moyennant l'assentiment du procureur ou président du comité des finances.

L'échevin Heney dit que l'argent qui a été dépensé sur la rue Eglie a été bien employé et que personne ne doit critiquer ce dépense. Il est de l'avis de l'échevin Gordon.

Les échevins Bingham, Roger et Henderson se prononcent aussi sur la question de même que le procureur qui donne quelques mots d'explications.

Le vote étant ensuite pris sur l'amendement de l'échevin Hutchinson, il est rejeté par 9 contre 8. La motion principale est ensuite adoptée sur même division.

Le Rapport No. 14 du Bureau des Travaux est ensuite lu par le greffier et est proposé par l'échevin Hutchinson, seconde par l'échevin Ashworth, que ce rapport soit adopté. Le procureur ayant donné lecture de la clause No. 41 du règlement civique à l'effet qu'aucune appropriation ne devra être votée sans être auparavant décidée en conseil, le vote est pris sur la question, à savoir si la décision du conseil de voter pour ce rapport, donnera le résultat suivant: —

Pour l'adoption — Echevins Gordon, Hutchinson, Dalglish, Borden, O'Leary, Heney, Laverdure, Durocher, Roger et Ashworth — 10. Contre — Echevins Monk, McVeity, Larose, Bingham, Adam et Errard — 6.

Une lettre de M. McBevoir et McCracken, avocats, informant la Corporation qu'ils ont reçu instruction de Madame Robt. O'Reilly, de la rue d'Esplanade, de réclamer une somme de \$100, pour dommages causés dans la cave de sa résidence par suite d'un tuyau d'égoût défectueux. — Référé au Bureau des Travaux.

La liste des signatures par un grand nombre de marchands de chaussures de la ville, demandant le rappel du règlement à l'effet de la fermeture à 7 heures du soir.

Le greffier fait ensuite lecture d'une lettre de M. James Hart, forgeron, de la rue Bank, réclamant des dommages pour une jambe qui lui a cassé par le cousteau Lauxin, le 24 juillet dernier alors que ce cousteau était en frais de carrière.

L'échevin McVeity dit que la Corporation n'a rien à voir en cette affaire et à la suggestion de plusieurs membres du Conseil, la plainte est référée aux Commissaires de Police.

Le rapport No. 11 du Comité des Finances; il est proposé par l'échevin Heney que le rapport soit adopté en amendement, seconde par l'échevin Hutchinson que la partie du rapport mentionnant qu'aucune autre somme d'argent ne serait accordée au Bureau des Travaux cette année pour des fins d'améliorations locales, — les \$5,000 obtenus contre le gre du procureur n'étant déjà réduites à la bagatelle d'une centaine de piastres, — soit retranchée et que le rapport soit adopté, ensuite comme tel.

L'échevin O'Leary se prononce énergiquement contre l'adoption de cet amendement et fait résonner les échos de la salle d'allocutions par sa puissante voix.

Après quelques explications de la part de l'échevin président de l'Assemblée, l'échevin O'Leary se lève de nouveau et dit que s'il n'a pas fait exécuter beaucoup de travaux lorsqu'il était membre du Bureau des Travaux, au moins il a fait de son mieux pour plaier à ses commettants et c'est ce que devraient faire tous les échevins. Il ajoute que les travaux de pavage en granit qui se font actuellement sur la rue Rideau vont coûter des sommes considérables que la Corporation aurait pu employer ailleurs plus à propos.

L'échevin McVeity dit qu'il a aussi des raisons pour différer d'opinion avec l'échevin Hutchinson et ajoute que pour sa part il est bien disposé à voter contre toute nouvelle appropriation au Bureau des Travaux. Le Bureau a obtenu \$5,000 il n'y a que quelques temps et il n'a pas vu à quoi cet argent a été dépensé malgré qu'on lui ait appris que c'était dans son quartier que les améliorations ont été faites avec cette appropriation additionnelle.

L'échevin Monk, en sa qualité de membre de la Commission des Travaux pour le quartier Wellington répond à l'échevin McVeity et explique la disparition subite des \$5,000, pour le fait que \$4,500 ont été dépensés pour améliorations sur la rue Eglie, en dehors des limites de la ville.

L'échevin Gordon croit que l'on ne doit pas s'en tenir complètement à la lettre des Travaux d'argent nécessaire aux améliorations urgentes dans plusieurs quartiers de la ville. Il suggère que l'échevin Hutchinson retire son amendement ou qu'il le rédige de manière à ce qu'il comprenne que le Bureau pourra obtenir l'argent nécessaire aux améliorations les plus urgentes moyennant l'assentiment du procureur ou président du comité des finances.

L'échevin Heney dit que l'argent qui a été dépensé sur la rue Eglie a été bien employé et que personne ne doit critiquer ce dépense. Il est de l'avis de l'échevin Gordon.

Les échevins Bingham, Roger et Henderson se prononcent aussi sur la question de même que le procureur qui donne quelques mots d'explications.

Le vote étant ensuite pris sur l'amendement de l'échevin Hutchinson, il est rejeté par 9 contre 8. La motion principale est ensuite adoptée sur même division.

Le Rapport No. 14 du Bureau des Travaux est ensuite lu par le greffier et est proposé par l'échevin Hutchinson, seconde par l'échevin Ashworth, que ce rapport soit adopté. Le procureur ayant donné lecture de la clause No. 41 du règlement civique à l'effet qu'aucune appropriation ne devra être votée sans être auparavant décidée en conseil, le vote est pris sur la question, à savoir si la décision du conseil de voter pour ce rapport, donnera le résultat suivant: —

Pour l'adoption — Echevins Gordon, Hutchinson, Dalglish, Borden, O'Leary, Heney, Laverdure, Durocher, Roger et Ashworth — 10. Contre — Echevins Monk, McVeity, Larose, Bingham, Adam et Errard — 6.

Une lettre de M. McBevoir et McCracken, avocats, informant la Corporation qu'ils ont reçu instruction de Madame Robt. O'Reilly, de la rue d'Esplanade, de réclamer une somme de \$100, pour dommages causés dans la cave de sa résidence par suite d'un tuyau d'égoût défectueux. — Référé au Bureau des Travaux.

La liste des signatures par un grand nombre de marchands de chaussures de la ville, demandant le rappel du règlement à l'effet de la fermeture à 7 heures du soir.

Le greffier fait ensuite lecture d'une lettre de M. James Hart, forgeron, de la rue Bank, réclamant des dommages pour une jambe qui lui a cassé par le cousteau Lauxin, le 24 juillet dernier alors que ce cousteau était en frais de carrière.

L'échevin McVeity dit que la Corporation n'a rien à voir en cette affaire et à la suggestion de plusieurs membres du Conseil, la plainte est référée aux Commissaires de Police.

Le rapport No. 11 du Comité des Finances; il est proposé par l'échevin Heney que le rapport soit adopté en amendement, seconde par l'échevin Hutchinson que la partie du rapport mentionnant qu'aucune autre somme d'argent ne serait accordée au Bureau des Travaux cette année pour des fins d'améliorations locales, — les \$5,000 obtenus contre le gre du procureur n'étant déjà réduites à la bagatelle d'une centaine de piastres, — soit retranchée et que le rapport soit adopté, ensuite comme tel.

L'échevin O'Leary se prononce énergiquement contre l'adoption de cet amendement et fait résonner les échos de la salle d'allocutions par sa puissante voix.

Après quelques explications de la part de l'échevin président de l'Assemblée, l'échevin O'Leary se lève de nouveau et dit que s'il n'a pas fait exécuter beaucoup de travaux lorsqu'il était membre du Bureau des Travaux, au moins il a fait de son mieux pour plaier à ses commettants et c'est ce que devraient faire tous les échevins. Il ajoute que les travaux de pavage en granit qui se font actuellement sur la rue Rideau vont coûter des sommes considérables que la Corporation aurait pu employer ailleurs plus à propos.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA." JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE.

BUREAUX 414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS 116, RUE ST PATRICE OTTAWA.

On exécute à ce bureau TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS TELLES QUE:

BLANCS POUR AVOCATS Déclarations sur billets, Demandes de plaider, Comparaisons, Subpoenas, Affidavits, Oppositions, Plaid, Interdictions, etc.

PRITCHARD & ANDREWS Graveurs en Général No. 175 RUE SPARKS

F. G. JOHNSON & CIE Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer ou en plomb et travaux en cuivre.

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRÈS BAS

CHAS. J. BOTT, P. S. — Ce offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

Poèles de Passage, Poèles de Salles à Diner, Poèles de Magasin en grande variété, Poèles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER Epicerier en Général Coin des rues Cumberland et Clarence.

AVIS SPECIAL Ateliers de Gravure et de Litographie.

Prithard & Andrews Graveurs en Général No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRÈS BAS

CHAS. J. BOTT, P. S. — Ce offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

M. J. GORMAN, L.L.B., Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU— Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRACKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUÉBEC

O'GARA & REMON Avocats, Solliciteurs, Notaires, Etc. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

McIntyre, Lewis & Code Avocats, Solliciteurs, Notaires.

GEO. MCLAURIN, L.L.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agént pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

McVEITY & HENDERSON AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLLICITEURS Agents pour la Cour Suprême et le Parlement

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS

BRADLEY & NOW AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.

GUNDRY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.

HOUGINS, KIDD & RUTHERFORD Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME, LE PARLEMENT, LES DÉPARTMENTS PUBLICS, ETC.

ARGENT A PRETER F. F. LEMIBUX Avocat, Solliciteur, etc. Agént pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

DR FISSIAULT —DENTISTE— COIN des RUES RILEY et SUSSEX

Mme LETCH, 435 rue Wellington Agence pour la vente des corsets à la mode et autres genres.

Mlle COLLINS

grande variété,
... à tuyaux,
... tail.
... & CIE.

PROFESSIONNELLES
... RMAN, L.L.B.,
... de L. A. Olivier
... teur, Notaire, Etc.
... UREAU—
... Rideau et Sussex
... OTTAWA, Ont.

... & MACCRACKEN
... reurs, Notaires, Etc.
... ET C. UEBFEC
... Chambers, Ottawa, Ont.

... & REMON
... TEURS, NOTAIRES, ETC.
... Sparks, Ottawa, Ont.
... HOTEL RUSSELL
... E. R. E. P. REMON.

Lewis & Code
... ctisseurs, Notaires.
... spéciale donnée aux affaires
... de la Banque des Mar-
... propriétés foncières.
... Solliciteur de la Banque
... VIS, Solliciteur de la Ban-
... 28-188

... LAURIN, L.L.B.
... DCAT, Etc.
... rue Elgin, Ottawa

... FISHER
... olliciteur, Etc.
... Suprême, le Parlement et
... Chambres, Ottawa, O.
... Avenue, Cours Federaux
... 225 rue Wellington, Ottawa.

... ET HENDERSON
... olliciteurs, Etc.
... sur Suprême et les Départe-
... mentaires Publiques.
... Chambers, Ottawa, O.
... G. F. HENDERSON.

... WYSLER & GODFREY
... olliciteurs
... sur Suprême et le Parlement
... rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
... F. H. CHRYSLER
... J. GODFREY

... & CODE
... olliciteurs, Etc.
... N, RUE SPARKS
... 110 rue Russell.

... y & now
... LITTIERS POUR LA COUR
... T. S. NOW,
... à p. c. avec privilège de
... temps.

... Y & POWELL
... olliciteurs, Etc.
... COUR SUPRÊME ET LES
... ARTEMENTS.
... s, en face de l'Hotel Russell
... F. C. Powell.

... OD & RUTHERFORD
... olliciteurs, Etc.
... sur Suprême, le Parlement,
... mentaires Publiques, etc.
... RUTHERFORD.

... LEMIEUX
... ur, etc. Agent pour la Cour
... ment et les Départe-
... mentaires Publiques.
... Rue Sparks, Ottawa.

... ISSIAULT
... ENTISTE
... S BILE et SUSSEX
... OTTAWA
... au: de 9 à 6 heures.

... 485 rue Wellington
... la vente des courses à la
... tal et autres genres.
... mte: 2ème sur commande

... LE PAIX, TABACS, PAIX DE
... la Boulangerie Union,
... aire, Pain 9 cents.
... DALBOUSIE—216

... LLINS A toujours
... en mains
... complet d'articles de mode
... 10 rue Wellington, Ottawa

... KERRIGAN
... IER SANITAIRE
... commandé pour le passage
... relis de chauffage,
... YTON, OTTAWA

... TWEART
... vicinal et ingénieur civil,
... de la pharmacie Mac-
... WELLINGTON, Ottawa.

... MCLAN & BLANCHET
... AVOCATS
... coocuteurs, Agents Parle-
... mentaires, Etc. Etc.
... ELGIN, OTTAWA.
... de la pharmacie Mac-
... Wellington, Ottawa.

Dans la Capitale

Mémos faits.
—L'ex-échevin O'Keef assistait à la séance du Conseil, hier soir.

—Ce soir, assemblée régulière de l'Union St. Joseph et élections des officiers pour l'année courante.

Bains Terres d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

—L'échevin Hutchinson est de retour depuis hier de son excursion de chasse.

—On est à faire le nettoyage complet des rues Sussex, Rideau et Sparks.

—Vendredi le 9 courant aura lieu la seconde pratique à l'école de danse du Prof. H. A. Trudel à huit heures du soir au No 218 rue Cathcart. Et toute personne désirant prendre quelque leçon de danse fera bien de se présenter immédiatement parce que l'assistance du 3 courant malgré le mauvais temps à l'ouverture a été assez nombreuse ce qui prouve que le professeur Trudel ne manque pas de capacité en telle occasion pour ses élèves.

—Nous sommes forcés de remettre à demain, faute d'espace, le compte-rendu complet de la visite de Son Excellence le Gouverneur-Général au Collège d'Ottawa, hier soir.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau.

—La clef du Ciel se trouve à St. Sauveur parait les affaires consciencieuses qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'indolence lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montrez, jetez le ring et bilétez à grande réduction de prix, garantis chez H. H. Norce, No. 30, rue Rideau.

—Delle Tremblay désire annoncer aux dames d'Ottawa, qu'elle est prête à donner des leçons de peinture, de toutes sortes. Pour plus amples informations, s'adresser au No. 474, rue Sussex.

—Madame Johnson, No. 56 rue Sparks, est connue pour être l'une des plus habiles modistes et ouvrières en manteaux. Madame Johnson est aussi agent pour les célèbres Cors et Guthrie, Vermilgeo, etc. Avis aux dames.

Surdité Guérie.—Un très intéressant pamphlet illustré de 132 pages, intitulé: Traité sur la Surdité. Envoyé dans la Télé. Comment vous guérir vous-mêmes et chez vous. Port franco, 6 cts. Adr. s. e.: Dr Nicholson, 30, St. John, Montréal.

—Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington.

—Classe du soir. Français, anglais, Tenue de Livres, Sémiographie, etc. Leçons privées le jour, s'adresser immédiatement 94 rue Water.

Personnel
—M. Ed. Guilbeault, député de Joliette et R. Préfontaine, député de Chambly, aux Communes, sont aujourd'hui au Russell.

Le temps qu'il fait
—De la pluie, toujours de la pluie, et encore de la pluie, tel est le bilan de la température depuis quelques semaines. Assurément on ne se plaindra pas de la sécheresse par le temps qui court.

Encore le feu
—Hier après-midi, vers les 330 h les pompiers furent appelés à la boîte 82, sur la rue Emily. Le feu venait de se déclarer dans une étable appartenant à M. Wm Paquette. Un puissant jet d'eau fut lancé sans tarder et les flammes furent maîtrisées en un clin d'œil. On suppose que le feu a originié dans le toit. Les dommages sont estimés à environ \$300. La cause de l'incendie est inconnue jusqu'à présent.

Vers les minuit, la nuit dernière, une autre alarme a été donnée à la boîte 11, coin des rues Nepean et Concession. Rendus sur les lieux les pompiers s'aperçurent qu'ils avaient été le jouet d'un mauvais plaisant.

COURRIER DE HULL.
—L'enquête dans la poursuite de M. Damien Richer contre M. le Dr. M. Aubry, pour la somme de \$2,000 de dommages, sera commencée dans quelques jours à Ajmer. Nos lecteurs se rappellent que M. le Dr. Aubry avait porté dans une assemblée publique, l'hiver dernier, des accusations de nature à nuire au caractère public de M. Richer.

AVIS.—Chez T. St. Jean. Ayant un assortiment en main plus considérable que par le passé et l'ayant acheté bien à bas prix, j'ai décidé d'en donner le bénéfice à mes pratiques et au public en général en les vendant à bas prix et beaucoup à meilleur marché que partout ailleurs. Mon STOCK est très varié, tant en chaussures d'hommes, dames et enfants aussi souliers d'origine et mitaine. Claques, valises de toutes sortes et nouveaux patrons et je suis certain d'avance que vous serez satisfait du choix du prix et de la qualité. Une visite est sollicitée. T. St. Jean, 64 coin des rues Albert et Britannia et 111 rue Principale.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Présidence de M. O'Carra.
Mardi 6 novembre.
John Bulger, ivresse simple, \$2 et \$1 de frais.
Ed Dagenais, une vache sur la voie publique, acquitté.
Bridget O'Connor, même infraction à la loi municipale; renvoyée à une semaine.
Daniel Mooney, conduite de désordre; remis à une huitaine.
John O'Malley, pour avoir gardé son wagon de charbon ouvert après 7 h. le soir; cause remise à huit jours.

Feu M. Hubert Larose

Nous avons appris avec peine la mort de notre vieil ami. M. Hubert Larose, arrivée la semaine dernière à Verchères où il était né. M. La rose était âgé de 90 ans et quelques jours. Ses funérailles ont eu lieu à Verchères au milieu d'un grand concours de peuple venu un peu de toutes parts pour rendre un dernier témoignage d'estime à ce digne vétéran d'une époque qui nous est plus chère, ce nous semble, à mesure que nous en voyons les derniers représentants disparaître.

M. Larose était père de MM. Achille Larose, négociant de Ware, Mass, et ancien député de Verchères, Téléphor et Siméon, du département de la Milice et des Bois de la Couronne à Ottawa, ce fut aussi le grand père de MM. Wilfrid Larose, avocat de cette ville, et Aristide Larose, échev. v. n. d'Ottawa.

Né en 1798, le regreté défunt a assisté pour ainsi dire aux débuts de Montréal, où il passa quelques années de jeunesse avec son intime ami, Robert Masson. Revenu à Verchères, il s'y livra au commerce avec le colonel Dans-reau, beau père de feu L. A. Sénéchal, et y vécut en relations intimes avec Pierre Amyot, député de Verchères, l'un des sénateurs Fortin et Ludger Duvernay, qui plus tard vint s'établir à Montréal et fonda la Minerve. Ce dernier avait été son compagnon d'enfance.

Il eut aussi des rapports très suivis avec l'hon. Pierre de Boucherville malgré les instances de quel il refusa souvent de se présenter comme candidat à l'Assemblée et au Conseil Législatif. Il se laissa néanmoins porter candidat au Conseil de District siégeant à Saint-Charles et défit dans cette lutte feu Xavier Mailhot, seigneur de Cont-ecour, il y siégea longtemps à côté de M. le notaire Lacoste, de Boucherville, ce dernier père de l'hon. Sénateur.

M. Larose a été capitaine dans la milice, commissaire et juge de paix pendant 20 ans, et—digne de remarque—militaire-chef à Verchères pendant 54 ans, de 1830 à 1884; de plus, l'année dernière, se trouvant pour la circonstance seul chanteur à l'orgue, il a encore chanté très facilement une grand'messe, au grand ébahissement du public.

Il a conservé jusqu'à la fin toute la verdeur et la gaieté du jeune âge, et chose inusitée, outre qu'il se trouvait sans aucune infirmité, il n'avait pas encore les cheveux gris quand il est mort.

Il avait 13 enfants, 55 p't enfants et 30 arrière p't enfants auxquels il a laissé une jolie fortune.

Une entrevue
En réponse à notre reporter M. Damien Richer, de Hull, dit que pendant son absence de Hull, il est allé rendre visite à un de ses frères, M. J. B. E. Richer, curé de la Grande Ile du Maine, province du Nouveau Brunswick où il a passé quinze jours. M. Richer s'est rendu cet endroit par le nouveau chemin de fer du Nouveau-Brunswick. La Grande Ile est à une distance de 115 milles de Fraserville ou Rivière du Loup.

Le chemin de fer de Témiscouata bien qu'ouvert ne fait pas encore de trafic régulier; il y a encore beaucoup à faire pour que le chemin soit complètement terminé. Les travaux se poursuivent avec vigueur.

A son retour du Nouveau-Brunswick, M. Richer s'est arrêté quelques temps à Montréal chez ses parents, puis à St. Vincent de Paul où il a visité le pénitencier, et enfin à Papineauville où il a fait un prêt d'argent considérable. M. Richer était de retour à Hull jeudi dernier.

A Ste Anne
Les portes de la salle Ste Anne étaient toutes grandes ouvertes dans l'après-midi de dimanche. On pouvait se croire en plein bazar. Une foule considérable s'y était portée pour assister au tirage de la raffle organisée il y a quinze jours par la société St. Vincent de Paul, à l'instigation du digne président M. J. P. M. Lecour et dont le bénéfice apportera quelque soulagement aux pauvres de la paroisse.

Le tirage s'est opéré avec beaucoup d'ordre, sous la direction de six comités, formés en grande partie par les membres de l'association snidite.

Nous indiquons le nom de chaque objet avec l'heureux gagnant: Un service à diner très complet échu à Mlle Delphine Rochon, rue St. Patrice; un fusil double, don généreux de l'Union St. Joseph d'Ottawa, à M. P. A. Hudon, épicer sur la même rue; une niche ou façade de la grotte de Notre-Dame de Lourdes à Mlle Jeanne Prudhomme, de Joliette, P. Q., puis un bouquet fort joli à Mlle Adélaïde Dagenais de la rue St. Patrice.

La niche que tout le monde a pu admirer durant le bazar, est due à l'obligeance de M. Dorval employé au département des Indes et avant l'agacement connu déjà par son talent d'artiste statuaire. Elle lui coûte plus de deux mois d'un rude labeur et nous n'affirmons pas trop en disant qu'il est un petit chef d'œuvre.

La raffle a versé dans la bourse des pauvres la belle somme de \$123.70. En face d'un pareil résultat, nous ne pouvons nous empêcher de féliciter une fois de plus le citoyen de la paroisse Ste. Anne. Ils ont droit d'être fiers de la réputation qu'il se sont acquise de zèle et de dévouement aux œuvres charitables. Elle est bien méritée. A les voir agir—pauvres et riches—tous se présentent armés du même souffle chrétien—et nous pouvons dire en toute sûreté—qu'il est difficile de trouver des cœurs plus nobles, plus généreux que ceux-là.

TAILLEURS P. H. CHARBONNEAU & CIE

UN AUTRE FONDS DE BANQUEROUTE

BRYSON, CRAHAM & Cie
Ont acheté le Stock de
P. A. CHARBONNEAU

à 57½ cents dans la piastre. Il a été transporté à leurs magasins de la rue Sparks et doit être vendu d'ici à dix jours. Voyez à faire des achats avantageux.

CONDITIONS: COMPTANT PAS DE SECOND PRIX

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ontario et tous les points du bas du Saint Laurent et de la baie des Chaleurs, province de Québec, ainsi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'île du Prince Édouard, le Cap Breton, Terre-Neuve et Saint-Pierre.

Tous les endroits de bains de mer les plus populaires et les places renommées pour la pêche au Canada, sont sur le parcours de cette ligne.

Des voyageurs et élégants char-palais munis de buffet et de confort sont partis de chaque train express entre Montréal, Halifax et St. John.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train de matin le lundi, peuvent prendre le paquebot de la même ligne à Rimouski.

Les expéditions de grains et de marchandises s'ouvrent par cette route des avantages de première classe, des maisons d'entrepôts et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leur cargaison et autres marchandises en destination des provinces de l'Est et de Terre-Neuve, de même que pour les envois de grains et autres produits sur le marché européen.

La route de la maille Canadienne et Européenne des passagers.

Toutes les formalités relatives aux bagages de transport de fret et de passagers et des billets peuvent être obtenus en s'adressant à:

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

GEO W. ROBINSON, agent pour le passage de l'Est et de Terre-Neuve, 126, rue Saint-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-Général, Bureau du Chemin de Fer, 1 Moncton, N. E., 25 Mai 1888.

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE

DE BALANCES

—DU— CANADA

Au delà de 100 différents genres de BALANCE

A Charbon A Foin

BALANCE A Grain A Thé

Vitrines d'exposition améliorées (Shoo Cases), Vitrines argent.

Contenez et Outils de Bouchers

Entrez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et demandez une liste de prix. S'adresser à

C. Wilson & Fils

16, RUE ESPLANADE, 16

TOBAGO, Ont.

—Veuillez mentionner le journal "La Canada"

AQUEDUC D'OTTAWA

Aux Machinistes.

Le temps fit pour la réception des soumissions pour les Machineries a été prolongé jusqu'à MIDI le JEUDI, 29 NOVEMBRE courant.

Par ordre, ROBERT SUTCLIFF, Ingénieur de l'Aqueduc (Ottawa, 1er Novembre, 1888).

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc

THOMAS GORMAN

PROPRIÉTAIRE

36, Carre du Marche By. 36

TAPIS! TAPIS!

—Prélards, Sommeils élastiques, Matelats, Voitures d'Enfants, Chaises de repos et sofas

Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez

W. DAVIS

222 RUE WELLINGTON.

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes à Vapeur ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicholas, résidence au 21me étage

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

AMÉRICAINES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

Peinture, Tapisseries, Peintures préparées, Huiles, Mastic, Pinsaux, Vitrines, Etc.

ARTICLES DE PEINTRE EN GÉNÉRAL

T. J. SEATON

Horloger et Bijoutier

Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pendules, Anneaux et Bijoux de toutes sortes. Tous les ouvrages sont garantis.

Non. 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

M. J. & P. CULLET

ÉPICERIES Coin des Rues York et Cumberland OTTAWA.

Écurie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON - Propriétaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication Téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

SI VOUS VOLEZ AVOIR

Ce qu'il y a de mieux

Patronisez

PITTAWAY & JARVIS

PHOTOGRAPHES

117 RUE SPARKS

Nous—La demoiselle en charge de la salle de réception parle parfaitement français.

Hotel - Riendeau

Tout sur le plan Européen et Américain.

64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désiré. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison. Préparé par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouve constamment à cet établissement de premières classes, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, etc.

Je pose les grandes vitres de chaux (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Nouvelle Boulangerie.

Pain et gâteaux faits pour familles, fruits et confitures à bon marché au No. 397, rue Wellington.

JULIEN & CIE

PloMBiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chauds et à la Vapeur (basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction. Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE, 466 rue Sussex.

M. J. & P. CULLET

ÉPICERIES

Coin des Rues York et Cumberland OTTAWA.

